

Au sujet du loup dans notre région,
voilà ce que nous apprend Eugène Dischert
dans son livre « die Festung von Benfeld »

Au XVI^e siècle, lorsque quelqu'un attrapait un loup, il allait le montrer le loup mort aux habitants des communes voisines. Ces personnes, heureuses qu'il y ait une autre bête de moins à craindre, et pour encourager les chasseurs de loups, leur donnait volontiers une récompense. La ville payait également 2 schillings « à quiconque qui portait un loup »

Pour que nous puissions avoir une idée du nombre de loups qui existaient au XVI^e siècle, voici quelques dépenses à leur sujet, qui se trouvent dans les comptes du Heimbürger :

1581 un loup près de Bergheim, un à Bischheim et 6 louveteaux qui ont été pris dans leur tanière à Rhinau.

1583 : un loup à Holtzheim et un à Albé et 7 louveteaux à Plobsheim

1584 : Barr un jeune et un vieux loup, un loup à Chatenois.

1586 : un loup à Holtzheim, Plobsheim et Schwartzlach

1587 : un loup à Chatenois, Andlau, Orschwiller, Sermersheim et 1 homme de Lauterbourg avec 4 louveteaux.

1594 : un loup à Holtzheim et à Hilsenheim et un homme de Altdorf qui a montré 2 loups.

En 1540 on en tua un à Benfeld : comptes des Stettmeister de 1540 : payé 2 schillings sur décision du magistrat à ceux qui ont abattu un loup.

Réunion du 6 octobre 1658 : André Walter le fournier, demande 8 pfunds aux gardiens des chevaux, Jean Kuntz et Jean Simon, pour un cheval qui a été mis en pièces par des loups pendant une nuit, et il se trouve que cette même nuit, Jean Kuntz, le gardien, était allé à la kermesse d'Ehl. Chacun des gardiens des chevaux doit payer 4 pfunds.

Réunion du 24 décembre 1664 : François Daniel Metzger, le Schultheis (prévôt), se plaint au sujet d'un cheval qui a été mis en pièces par les loups pendant une nuit. En réparation, les gardiens de chevaux ont dû payer ensemble un total de 10 pfunds au lieu de 20 pfunds.

Réunion du 9 novembre 1665 : Thiebaut Sigel poursuit les gardiens des chevaux pour négligence au sujet d'un cheval, qui a été attaqué par les loups et donc endommagé. Parce qu'il faisait particulièrement sombre cette nuit-là, les gardiens des chevaux ont eu des circonstances atténuantes et ont été excusés.

